

Compte-Rendu de l'Assemblée Générale 2017

de l'Association ADPK

Référence : ADPK/17/08/11/N°15/CR_AG_V2

Date édition : 11 Août 2017

L'assemblée Générale d'ADPK pour 2017 s'est déroulée le Mercredi 26 Juillet 2017 dans les locaux de la Médiathèque de Saint Pierre Quiberon (Centre Culturel Salle du 1^{er} Etage).

ADPK remercie le Centre Culturel et la Mairie pour le prêt gracieux de cette salle.

Lors de la réservation de ce local : Jean Serge Abramowitz (Secrétaire) a remis une copie de notre attestation d'Assurance Annuelle 2017 (MMA) pour les archives de la Commune.

En 2016 ADPK disposait de 38 familles à jour de leurs cotisations. Le quorum (22 membres à jour de la cotisation annuelle) pour l'AG 2017, des membres présents ou représentés (mandats) étant atteint la séance démarre vers 10 H 12.

A l'entrée officiait notre Trésorière adjointe (Suzanne Baudet) pour recevoir les signatures de présence à l'AG et encaisser les cotisations (10€) en délivrant des reçus.

Excusés avec pouvoir : notre vice-président Philippe Blanquefort.

La séance commence par une minute de silence en mémoire de Gilles Devys (Vice-président) décédé cette année.

ADPK présente à sa veuve et sa famille, nos condoléances, notre soutien et remercie Gilles de son travail toujours amical avec nous.

Ordre du Jour :

- Le rapport du Président Claude Lamotte (rapport 2016/2017)
- Le rapport Financier par Jean Paul Le Blayes (Trésorier)
- Les fêtes de Keridenvel
- Calendrier 2017
- Renouvellement des membres du bureau sortants (3 personnes)
- Compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration
- Point sur les prêts du Barnum et actions/dates des montages/démontages
- Questions diverses et remontées des membres présents ou représentés
- Objectif : ambiance Keridenvel
- Pot de fin d'AG (organisé par Francine Abramowitz)

Rapport du Président (Claude Lamotte)

Ce rapport reprend point par point les actions d'ADPK auprès de Mme le Duvehat (Maire de SPQ) et des conseillers municipaux désignés par Mme le Maire, suite à nos lettres ouvertes d'Août 2016.

Il en ressort que même si nous avons été écouté, fort peu (voir pas) d'actions ont abouti et ont été suivies d'effet.

Seul notre action auprès du PLU a évité que les terrains de chaque côté du chemin de la Plaine ne deviennent une zone de repli des campings dit sauvages et devenu illégaux. Finalement cette zone n'est plus actuellement concernée par ce projet étonnant. ADPK restera vigilant sur ce sujet.

Nous devons cependant signaler que la Commune est très favorable aux fêtes de village organisées par ADPK et nous donne rapidement toutes les autorisations nécessaires.

Toutes nos autres demandes sont écoutées, à l'étude ??? Mais sans aucune réponse efficace. Il en est de même semble-t-il pour les autres associations de la Commune avec lesquelles ADPK entretient des contacts récurrents.

Devant le peu de résultat obtenus, ADPK décide donc pour 2017 de mandater son président pour, sujet par sujet, effectuer des relances, oralement et par écrit à la Commune ou au Département.

Et d'au moins demander à ceux-ci de nous répondre sur une faisabilité et une date de réalisation.

Ces problèmes concernent : Les eaux pluviales, le marais de Keridenvel, la circulation, la vitesse de circulation, des restrictions d'accès visant les engins motorisés pour les chemins creux, l'enfouissement des réseaux aériens dans le village de Keridenvel, la 3G/4G etc.

Claude Lamotte précise, que pour des raisons de santé il donne sa démission de Président, mais reste dans le bureau de l'Association.

Le rapport du Trésorier (Jean Paul Le Blayes)

Il montre que nos finances sont saines et que nous avons en 2016 : 38 familles soit plus de de 80 personnes dans nos registres. Ces personnes se répartissent assez harmonieusement entre des résidents permanents à l'année, des résidents semi permanents (quelques mois par an) et des vacanciers. Notre audience est très familiale et c'est bien comme cela !

Il est à remarquer que notre assurance auprès de MMA était de 104 € en 2015, de 106 € en 2016 et de 108 € en 2017 (ces augmentations sont hélas non négociables).

Il est également à préciser que les membres « bienfaiteurs » qui avaient avancé, en 2014, des fonds pour l'achat initial du barnum ont été remboursés en fin 2015 - pour ceux qui l'ont souhaité. Le sujet est clos.

Il est à noter qu'ADPK a effectué l'achat d'un barbecue professionnel à charbon de bois en 2016.

ADPK dispose donc à ce jour de deux actifs : le Barnum et le Barbecue. Ceux-ci sont entreposés chez Claude Lamotte.

Le compte rendu du Conseil d'administration (Jean Serge Abramowitz)

Suite à la démission de Claude Lamotte de son poste de président, le conseil d'administration s'est réuni et a décidé à l'unanimité :

1. D'accepter la démission de Claude de son poste de Président en le remerciant chaleureusement pour le travail effectué pour l'Association.
2. De nommer Didier Lourié Président en date de l'Assemblée Générale.
3. De nommer Claude Lamotte Vice-Président Adjoint en remplacement de Gilles Devys (décédé).
4. Par souci d'efficacité de demander à l'AG la permission de changer l'adresse du siège de l'Association pour la transférer au domicile de Didier Lourié (Président).
5. De charger le Bureau d'effectuer les démarches auprès de la Mairie et de la Préfecture pour valider ces changements

Lecture de ce texte a été faite en AG et celui-ci a été validé par un vote de l'assemblée.

Barnums

Notre barnum de 5m x 8 m (40 M2) est utilisé par l'association pour notre fête du 14 Juillet (Grillade viande et sardine) et pour notre fête du 12 Août (Jambonnade).

Il a été loué en 2016 deux fois par des particuliers.

Il sera, également, en 2017 prêté : deux fois à des membres d'ADPK qui organisent une fête de famille.

Il a été renoncé en 2016 à l'achat d'un deuxième barnum ; nous avons préféré investir dans un Barbecue.

L'achat a été financé par ADPK.

Le bureau d'ADPK remercie ceux des membres qui nous aide régulièrement lors des montages, démontages et transports du Barnum.

ADPK ayant déjà plusieurs fois vu le prêt du barnum réservé, annulé à la dernière minute ; il a été décidé par le Conseil d'administration de ADPK que la réservation du barnum ne serait effective qu'après un versement de 50€. En cas de résiliation pour cas de convenance personnelle (donc sauf cas de force majeure) ce montant ne sera pas remboursé.

Le prêt du barnum fait l'objet d'un don bénévole à ADPK de 150 €. Les personnes doivent être assurées pour les dommages au barnum. Ce montant reste inchangé en 2017/2018.

Fêtes ADPK 2017

- Le barbecue viande et poisson du 14 Juillet sur la place du KER
- La Jambonnade du 12 Août également sur la place du KER

Cotisations 2018

La cotisation 2017 restera inchangée à 10 € par famille, comme les années précédentes.

Renouvellement des membres du bureau sortants

Les dates de renouvellement des membres du bureau étaient les suivantes :

- Claude Lamotte : 2019
- Jean Serge Abramowitz : 2019
- Jean Paul Le Blayes : 2019
- **Philippe Blanquefort 2017**
- **Philippe Hillion 2017**
- ~~Gilles Devys 2017 (décédé)~~
- **Suzanne Baudet 2017**
- Didier Lourié 2018
- Dominique Cantarel 2018

Conformément aux statuts et à leurs candidatures pour un renouvellement les trois personnes suivantes sont donc élues à l'unanimité pour 3 ans (2020) :

- Philippe Blanquefort : 2020
- Philippe Hillion : 2020
- Suzanne Baudet : 2020

Questions diverses

Les questions diverses et soucis des membres portent principalement sur :

- les moyens de relancer nos demandes auprès de la Commune et du Département. Les lenteurs administratives étant assez mal vécues par nos membres.
- La vitesse de circulation et la densité du trafic qui traverse notre KER et la rue de la Batterie
- L'enfouissement des réseaux aériens (Date prévisionnelle)
- La 3G ou la 4G - le fait de devoir aller dans le fond des jardins pour téléphoner est irritant.

Objectif AMBIANCE

Jean Serge Abramowitz (Secrétaire) rappelle que l'objectif premier de la création d'ADPK était de créer des relations conviviales entre les résidents permanents, les résidents semi-permanents, les vacanciers.

- Egalement d'établir des relations entre les différents quartiers du village de KERIDENVEL : Le Ker, Le Chemin de la Plaine, Les Résidences, Le Haut du Chemin de la Plaine et le quartier Bellevue.

On peut toujours faire mieux mais nous notons que le sujet est en net progrès.

- D'établir avec les autres associations des relations conviviales et de partager les objectifs communs.

En particulier ADPK soutient la revendication qui concerne la création d'une piste cyclable au niveau de l'Isthme de Quiberon à Kerhostin.

Pot

L'AG se termine par un pot traditionnel organisé par nos dames – Merci à elles.

Publications et Communications

ADPK a mis en place plusieurs moyens de liaison. Le premier, le plus simple et le plus utile est de se parler et de faire remonter les besoins ou les problèmes via les membres de notre bureau :

http://keridenvel.free.fr/adpk4_membre.htm

De consulter régulièrement notre site web : <http://keridenvel.free.fr/adpk1.htm>

Notre @mail (au secrétariat) : abramowitz.jsa@orange.fr ou par sms au 06 65 32 70 18

Notre boîte à lettre postale actuelle :

- Chez Claude Lamotte (Vice-Président adjoint) : 5 Chemin de la Plaine - village de Keridenvel, Saint Pierre Quiberon 56510

Notre boîte à lettre postale future :

- Chez Didier Lourie (Président) 17, Rue Emile Guillas - village de Keridenvel, Saint Pierre Quiberon 56510 06 11 37 65 18 02 07 05 10 99 didier.lourie@numericable.fr

Fait à Keridenvel pour ADPK (Association loi 1901 N° RNA – W561004031) : Association de Défense et de protection du Village de Keridenvel (Saint Pierre Quiberon).

Fin du Compte rendu.

Signatures

Claude Lamotte :

Didier Lourié :

Jean Serge Abramowitz :

Philippe Blanquefort :